ANNEXE - Démarche Grands chantiers : une collaboration entre le Département du Pas-de-Calais et la branche du travail temporaire.

A propos du Canal Seine-Nord Europe :

Le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) positionnera le Département du Pas-de-Calais au centre d'un corridor européen de fret, facteur de développement économique, de compétitivité pour les entreprises et d'emplois pour les territoires, à court, moyen et long terme. Projet de développement durable, il favorisera la transition énergétique grâce au report modal vers la voie d'eau.

Le Département du Pas-de-Calais s'est rapidement mobilisé en faveur de la réalisation du Canal Seine-Nord Europe en tant que projet structurant d'aménagement du territoire et emblématique du report modal, en créant une mission dédiée, gage de lisibilité et de transversalité ; en accompagnant le financement du projet : 141 millions d'euros seront consacrés à la réalisation du CSNE ; en s'investissant dans la gouvernance du projet au sein de la Société du Canal Seine-Nord Europe, maître d'ouvrage (SCSNE).

Dans le cadre de ses compétences en matière de solidarités humaines et territoriales, le Département est pleinement engagé dans la "Démarche Grands Chantiers". En effet, c'est le Département du Pas-de-Calais qui assure la coordination interdépartementale de « Canal Solidaire », dispositif qui vise à accompagner la SCSNE, maître d'ouvrage, à la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion dans ses propres marchés publics.

Le dispositif "Canal solidaire" est une véritable offre de services à l'échelle du chantier au plus près des territoires et des entreprises, que les départements concernés par le tracé font vivre au quotidien au travers d'actions de « sensibilisation », de « découverte et/ou de préparation » aux métiers visés par la construction de cette infrastructure exceptionnelle.

En parallèle et pour donner suite à la remise du rapport de « Préfiguration d'un contrat partenarial d'intérêt national pour le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais », est signé le Contrat d'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), impliquant l'État et les collectivités locales, la région Hauts-de-France, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que huit intercommunalités, allant de Béthune à Valenciennes.

© FPETT - Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire

Piloté par le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'ERBM vise à accomplir la métamorphose du territoire du bassin minier sur dix ans avec comme objectif la réhabilitation de 23 000 logements. Il prévoit notamment le renouvellement de 7 300 logements, ainsi que les aménagements urbains.

Au total, l'Engagement concerne 250 communes du bassin minier et 1,2 million d'habitants.

Au travers de ces deux Grands Chantiers, les perspectives et les impacts dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), ainsi que les opportunités de véritables parcours de formation et d'insertion professionnelle sont recherchées pour la population locale.

C'est pourquoi les services du Conseil Départemental du Pas de Calais en tant que chefs de file de la thématique « insertion » travaillent en lien étroit avec les donneurs d'ordre que sont la SCSNE, les bailleurs et les collectivités concernées pour l'intégration des clauses sociales d'insertion et la mise en œuvre d'une programmation de dispositifs permettant l'insertion dans l'emploi durable des publics allocataires du RSA et jeunes de moins de 26 ans. Ils ont créé différentes prestations d'accompagnement visant à attirer les publics et leur permettre d'accéder à des parcours formation-emploi en lien avec les besoins en compétences des grands chantiers.

De manière conjointe avec les acteurs France Travail et les Plans Locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), des ateliers de « sensibilisation » aux métiers de ces grands chantiers sont dispensés afin de les promouvoir. Leur caractère très opérationnel au travers de vidéos de présentation des métiers du bâtiment et des travaux publics, et de la mise en lumière des avantages de ces secteurs d'activités tant décriés « commencent à faire mouche ».

Pour les publics intéressés, une seconde étape permet d'approfondir la découverte des métiers du BTP. D'une durée de quelques jours sur des plateaux techniques d'organismes de formation partenaires du Département, on teste les aptitudes et la sécurité.

Des SAS préparatoires peuvent être proposés si le candidat manifeste son intérêt.
D'une durée de 4 semaines, ils permettent aux publics d'approfondir leurs connaissances des métiers du Bâtiment ou des Travaux Publics et d'appréhender les premiers gestes professionnels.

Une programmation 2024 est établie et ouverte au public allocataire du RSA, jeunes de moins de 26 ans, et suite de parcours IAE.

Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais propose en complément une offre de services en lien avec la levée des freins périphériques à l'emploi notamment sur l'aspect mobilité (ma mobilité 62) et également sur les problématiques de garde d'enfant ainsi que le logement.

© FPETT - Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire